



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019 À 19H
PÔLE CULINAIRE DE MACS
(sur convocation du 4 décembre 2019)

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 11

Absents représentés : 4

Absents excusés : 1

Absents : 3

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 11 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze du mois de décembre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 4 décembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, au Pôle culinaire de MACS à Seignosse, sous la présidence de Monsieur Pierre Froustey.

Présents :

Mesdames Frédérique CHARPENEL, Sylvie DE ARTECHE, Maïté GRAFF et Pierrette MICHELENA ;

Messieurs Pierre FROUSTEY, Pierre ATHANASE, Alain JEAN, Pierre LAFFITTE, Alain LAVIELLE, Jérôme PETITJEAN et Jean-Paul TOURNIER.

Absents représentés :

Madame Rosa DI MURO a donné pouvoir à Madame Frédérique CHARPENEL, Madame Françoise TROCCARD a donné pouvoir à Monsieur Alain LAVIELLE, Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre ATHANASE, et Monsieur Yves MONGROLLE a donné pouvoir à Monsieur Pierre LAFFITTE.

Absent excusé :

Monsieur Benoît DARETS.

Absents :

Mesdames Nelly BETAILLE et Corinne LAFITTE ;

Monsieur Pascal SCHWINDOWSKY.

OBJET : CRÉATION ET ADOPTION D'UN BUDGET ANNEXE EN M.22 POUR LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

Depuis décembre 2018, l'instruction M. 22 est désormais l'instruction budgétaire et comptable de droit commun de tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), quels que soient leurs activités, leur financement (par tarification ou non) et leur gestionnaire. Le passage au plan comptable M. 22 des ESSMS gérés par les plans M. 14 / M. 52 / M. 57 devient donc obligatoire, y compris pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux rattachés à un CCAS, un CIAS ou une collectivité territoriale.



Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du CIAS jusqu'alors suivi sur la nomenclature M. 14, devra dorénavant suivre la nomenclature budgétaire et comptable M22. Ce changement de nomenclature comptable nécessite de ce fait la création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe dédié à ce service, dont le projet est annexé à la présente.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment son article R. 314-5 ;

VU l'annexe de l'arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 49, 54 et 55 ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2017 relatif au plan comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif au plan comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

VU l'instruction interministérielle n° DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics gérés en M. 22 et à la mise à jour du plan comptable M. 22 au 1^{er} janvier 2018 ;

décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- d'approuver la création du budget annexe du budget principal du CIAS relevant de la nomenclature budgétaire et comptable M. 22, pour la gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile,
- d'adopter groupe par groupe et selon les montants figurant dans la balance, les charges et produits d'exploitation du projet de budget annexe pour l'exercice 2020, tels que retracés en annexe de la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 11 décembre 2019

Pour le président,
par délégation
de la vice-présidente,

Frédérique Charpenel



**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

EXERCICE 2020

	Réal N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget Exécutoire
			Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) - (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS							
606 Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
60621 Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
60628 Autres fournitures non stockées (petit équipement, vêtement de travail)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00		8 000,00
60624 Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
6068 Autres achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	300,00	300,00		300,00
607 Achats de marchandise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SERVICES EXTERIEURS							
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6118 Sous-traitance: autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241 Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6242 Transports d'usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6247 Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6248 Transports divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6251 Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	100 500,00	100 500,00		100 500,00
6257 Réceptions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
6261 Frais d'affranchissements	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
6262 Frais de télécommunication	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00		35 000,00
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6287 Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6288 Autres prestations	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00
TOTAL GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	0,00	0,00	0,00	164 300,00	164 300,00	0,00	164 300,00



	Réel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
654 Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
655 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (<i>éts privés</i>)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
657 Subventions	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		100,00
6588 Autres Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00				
CHARGES FINANCIERES							
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
673 Charges sur exercices antérieurs titres annulés	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
678 Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS							
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	7 449,00	7 449,00		7 449,00
686 Dotations aux amortissements et provisions : charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
687 Dotations aux amortissements et aux provisions : charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE III DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	0,00	0,00	0,00	59 849,00	59 849,00	0,00	59 849,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	0,00	0,00	0,00	4 356 369,00	4 356 369,00	0,00	4 356 369,00
	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0,00
005 Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	4 356 369,00	4 356 369,00	0,00	4 356 369,00



**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
EXERCICE 2020**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION		Réal N-2	Budget executoire N- 1	Budget previsionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget Exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
733111	Produits à la charge du département (hors EHPAD)- SAAD	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00
73412	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)-SSAD	0,00	0,00	0,00	1 156 000,00	1 156 000,00		1 156 000,00
7388	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00		385 000,00
TOTAL GROUPE I PRODUITS DE LA TARIFICATION		0,00	0,00	0,00	3 241 000,00	3 241 000,00	0,00	3 241 000,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		Réal N-2	Budget executoire N- 1	Budget previsionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget Exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
70	Produits sauf 7082	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7082	Participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
71	Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
72	Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7488	Autres Subventions d'exploitation et participations	0,00	0,00	0,00	987 819,00	987 819,00		987 819,00
7588	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00		50,00
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00		120 000,00
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6459/69/	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
79		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00	1 107 869,00	1 107 869,00	0,00	1 107 869,00



	GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES					
	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)		
76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits financiers					
	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits exceptionnels sur opérations de Gestion					
773	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits sur exercices antérieurs					
775	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits de cessions d'éléments d'actif					
777	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice					
778	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
	Autres produits exceptionnels					
	AUTRES PRODUITS					
781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)					
786	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					
787	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)					
7876	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur dépréciations exceptionnelles					
789	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)					
79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transfert de charges d'exploitation					
791	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	dont transfert de charges d'exploitation					
796	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	dont transfert de charges financières					
797	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	dont transfert de charges exceptionnelles					
	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
	TOTAL GROUPE III PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES					
	0,00	0,00	0,00	4 356 369,00	4 356 369,00	4 356 369,00
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)					
		RAN n-2	RAN n-1		Report à nouveau n	
002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Excédent de la section d'exploitation reporté					
005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissements comptables excédentaires différés					
	0,00	0,00	0,00	4 356 369,00	4 356 369,00	4 356 369,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION					